

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS - (N° 2214)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 34

présenté par

Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), Mme Bonnet, M. Cordier, M. Juvin, M. Forissier,
M. Boucard, M. Ray, Mme Genevard, M. Le Fur, M. Hetzel et M. Dubois

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.